

ASSEMBLEE GENERALE DU SRBC DU 5 JUILLET 2024

48 adhérents étaient présents, 12 procurations ont été transmises. La réunion s'est tenue en présence de Madame Claudie Arzur, première adjointe de l'équipe municipale de Saint Renan

Rapport moral :

Nous avons actuellement 160 adhérents dont 72 licenciés.

Les cours promulgués par nos professeurs Françoise Venon , Michel Rivain , Georges Nieto et Dominique Boulbin ont permis d'intégrer de nouveaux joueurs (retraités) à nos tournois.

- 14 perfectionnements par Michel Rivain ;
- 7 élèves en seconde année par Françoise Venon
- 8 en première année par Georges Nieto et Dominique Boulbin Le Président les remercie.

Je remercie aussi Alain Meunier, Marcel Yodo , Jean Philippe Dandoy et Olivier Masson pour l'organisation des tournois du mercredi et du vendredi, Michel Rivain et son équipe pour celui du lundi.

Tous méritent nos applaudissements.

Enfin, je remercie le Municipalité de Saint Renan de mettre à notre disposition la Salle 4. Ces **remerciements** prennent, comme les autres années, la forme d'un chèque remis par notre trésorier Frédéric Tavernier, au profit de la CCAS de la commune.

Le Président aborde les problèmes financiers du club. En effet les comptes révèlent que l'équilibre n'a pas encore été retrouvé, malgré des efforts drastiques.

Nous allons recevoir 4 membres du club anglais. Leur petit nombre, et nos problèmes financiers, ont conduit notre Président à poser la question de la pérennité de ce jumelage.

Je termine ce rapport en ayant une pensée pour Geneviève Huguen qui nous a quittés cette année.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

Bilan d'activités :

- La 3ème Coupe des Clubs, organisée par la FFB, d'Octobre à Mai, avec 14 dates proposées. - Le Challenge d'Iroise associant le club de Brest et notre club s'est tenu à la plus grande satisfaction de tous.

- Le Championnat des écoles de bridge a connu un vif succès puisque, en nombre de participants, le club était le 5ème de France.

Le bilan est approuvé à l'unanimité

Rapport financier :

Le Bilan Comptable est présenté par Frédéric Tavernier, trésorier du SRBC.
Reprise des éléments 2022/2023 et 2023/2024

	2022-2023	2023-2024	Delta
Compte titre	15690	16156	+ 466
Livret A	3091	2684	- 407
Compte dépôt	2171	221	- 1950
Caisse	90	110	+ 20
Total	21042	19171	- 1871

Le bilan est déficitaire, certes moins que la saison dernière mais reste déficitaire. Cela résulte d'une diminution des entrées associée à une augmentation des dépenses.

La part prélevée sur le droit de table par la FFB et le Comité de Bretagne a augmenté alors que les tickets étaient restés au même prix pendant la première partie de la saison. S'y ajoute une diminution des adhésions et de présence aux tournois. Enfin, il y a une augmentation du prix de revient des goûters, des pots lors de l'AG, des consommables et autres dépenses fixes (assurance, ...)

Les membres du CA n'ont pas attendus cette AG et des actions ont été mises en place. Elles ne suffisent pas et seront réévaluées par le CA pour de la saison prochaine afin d'avoir un bilan équilibré en fin de saison.

Il faut donc retrouver l'équilibre (augmentation du tarif des tickets par exemple, qui a été fait en cours d'année)

Un échange se fait à propos du remboursement des frais de déplacement. Le club souhaiterait être reconnu « d'intérêt général » au titre des impôts. Des démarches seront faites pour obtenir cette reconnaissance.

Le rapport est adopté à l'unanimité

Elections au Conseil d'Administration :

Le CA étant renouvelé par tiers chaque année, 4 membres sont sortants : Philippe Gaucher, Marcel Yodo, Georges Nieto et Sylvie Besse.

Les 3 premiers se représentent. Sylvie Besse ne se représentant pas, nous avons fait un appel à candidature et reçu la candidature de Michel RIVAIN.

N'ayant pas plus de candidat que de postes vacants, le vote se fait à main levée pour chaque candidat.

Les membres sortants ainsi que Michel Rivain sont élus à l'unanimité.

Le nouveau Conseil d'Administration se réunit dans la foulée. Georges Nieto ne se représente pas au poste de Président. J.Ph. Dandoy est élu à la fonction de Président.

Projets pour l'année à venir :

Les différents tournois sont reconduits : Le Challenge d'Iroise ; la Coupe des Clubs ; le Simultané Master du Roy René.

En raison de la diminution du nombre d'adhérents, et dans un souci d'équilibre budgétaire, on décide de garder le tarif d'adhésion à 12€, mais de supprimer la participation du club à la licence. Les droits de table restent à 2,50€.

- La licence reversée intégralement à la FFB et au Comité de Bretagne passe de 45 à 47 e.

Activités à venir :

La FFB souhaiterait que nous relançons l'activité bridge scolaire. Mais les établissements contactés n'ont pas donné suite, affaire à suivre...

Pour la formation, une réunion de concertation entre enseignants est prévue le 12 Juillet

Il est toujours difficile de recruter de nouveaux élèves, à ce sujet signalons que la journée golfbridge organisée par P. Gaucher a connu un franc succès et permis le recrutement probable de nouveaux élèves. Des actions seront menées dans le cadre du développement.

Questions diverses :

Les horaires d'occupation de la salle seront rediscutés, il semble qu'un certain nombre de joueurs aient des difficultés à être présents pour 13 h 45.

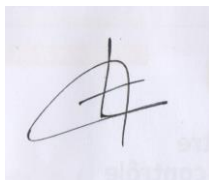
Pour remercier la Municipalité de nous accorder la libre occupation de locaux municipaux, un chèque de 1500 € est remis à la représentante de l'Equipe Municipale.

Un pot de l'amitié conclut cette Assemblée.

Approuvé

Président

Jean Philippe Dandoy



Secrétaire

Fabienne Hipeau

P/O Michèle Cevaer

